

Communiqué de presse

Paris, le 20/01/2015

Une préparation qui reste insuffisante face au risque de dépendance ?

7^{ème} vague Baromètre Dépendance

Attentive aux préoccupations et attentes de ses assurés, La Banque Postale Prévoyance parraine, depuis 2007, le « Baromètre Dépendance », réalisé par la Business Team Finance & Services de TNS Sofres, sur la perception et les attitudes des Français âgés de 45 à 75 ans vis-à-vis de la dépendance des personnes âgées.

Principaux enseignements :

- La très grande majorité des Français de 45 à 75 ans se sent concernée par la dépendance (plus de 80%), un chiffre stable depuis 2007.
- Face à une situation de dépendance de leur proche, 79% des aidants privilégient d'abord le maintien à domicile mais les dispositions prises pour l'hébergement spécialisé sont loin d'être marginales : 37%.
- Les Français se renseignent peu sur les solutions disponibles : seuls 4 sur 10 ont effectué cette démarche, un chiffre stable depuis 2007.
- La préparation pour faire face au risque de dépendance semble insuffisante : 24% des Français ont pris des dispositions, chiffre stable depuis 2007.
- Pourtant, la situation actuelle des finances publiques fait émerger la conscience de l'intérêt d'une protection via une assurance individuelle pour 65% d'entre eux.

La dépendance, un sujet de préoccupation pour une grande majorité des Français de 45 à 75 ans

Plus de **8 Français sur 10, âgés de 45 à 75 ans, déclarent se sentir concernés** à titre personnel ou se sentir concernés pour leurs proches. Pour la plupart d'entre eux, un sentiment issu d'une expérience vécue :

- 64% ont été confrontés à une personne dépendante dans leur entourage familial au cours des 15 dernières années, dont 29% le sont actuellement.
- Et au final ce sont 2.8 millions de personnes (13% des 45 à 75 ans) qui s'occupent personnellement d'un proche dépendant.

Le maintien à domicile : une solution privilégiée malgré de fortes contraintes

Face à cette situation de dépendance de leur proche, **les aidants privilégient d'abord le maintien à domicile**, mais avec des contraintes qui peuvent être importantes :

- 79% des personnes qui ont eu à s'occuper d'un proche devenu dépendant ont pris des dispositions pour son maintien à domicile, mais 37% en ont pris également pour l'hébergement en établissement spécialisé.
- La solidarité familiale est quasi systématique mais rarement suffisante puisque 75% font appel à des aides extérieures.
- L'aide apportée est avant tout concrète, pratique et surtout régulière ; 66% aident même la personne dépendante dans ses gestes du quotidien (se lever, faire sa toilette,...).

Des difficultés certes financières mais avant tout psychologiques

Et si les personnes confrontées à la dépendance d'un proche évoquent bien les difficultés financières, **les difficultés psychologiques sont les plus importantes**, et l'aide souhaitée porte plus sur les relais.

- 74% des aidants déclarent que les aspects psychologiques et affectifs sont/ ont été difficiles à gérer.

- Et pour les aidants, il est important ou aurait été important d'avoir de l'aide pour...
 - 85% d'entre eux pour trouver les bonnes personnes pour s'occuper de la personne dépendante,
 - 81% pour être relayé dans ses tâches auprès de la personne dépendante pour avoir du répit,
 - 79% pour l'organisation pratique.

Malgré une forte confrontation à la dépendance, des Français finalement peu informés...

A peine plus de la moitié se sentent bien informés sur les solutions pour faire face au risque de dépendance. D'ailleurs « seulement » 4 sur 10 se sont renseignés personnellement sur les solutions disponibles pour y faire face, un chiffre stable dans le temps. Le coût du maintien à domicile d'une personne dépendante est relativement mal estimé : près de 30% ne savent pas donner un coût mensuel (~1800€ selon la DREES_ - 2011)

...et une préparation au risque insuffisante ?

La dépendance demeure le symbole à la fois d'une échéance redoutée et d'un prisme essentiellement financier. Les Français expriment des **attentes qui restent fortes vis-à-vis de l'Etat**.

- 57% n'ont pas encore réfléchi au risque de dépendance ou ne veulent pas y penser,
- Et seuls 24% déclarent avoir pris des dispositions pour faire face au risque de dépendance, part qui ne progresse pas depuis 7 ans.
- 12% (soit la moitié de ceux qui ont pris des dispositions) déclarent notamment avoir souscrit un contrat d'assurance dépendance.
- Près des 3/4 des 45-75 ans considèrent que l'Etat doit prendre en charge la dépendance des personnes âgées.

L'assurance individuelle dépendance envisagée comme une solution

Pourtant, la situation actuelle des finances publiques fait émerger la conscience de **l'intérêt d'une protection via une assurance individuelle pour 65% d'entre eux**.

- Car si 50% estiment que la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement sera insuffisante,
- 36% déclarent aussi que l'Etat a actuellement d'autres priorités et n'a pas les moyens de faire plus.
- Aussi ce sont près des deux tiers des Français de 45 à 75 ans (65%) qui pensent que l'Etat doit favoriser le développement des assurances individuelles « dépendance ».
- Et d'ailleurs 39 % des personnes interrogées seraient même intéressées pour souscrire une assurance dépendance pour assurer un proche ou un parent.

Fiche technique

Étude réalisée par la Business Team Finance & Services de TNS Sofres pour La Banque Postale Prévoyance, du 13 au 24 octobre 2014, auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 45 à 75 ans, selon la méthode des quotas (702 personnes interrogées)

A propos de La Banque Postale Prévoyance (www.labanquepostale-prevoyance.fr) Filiale à parts égales de La Banque Postale et de CNP Assurances, La Banque Postale Prévoyance porte la gamme des produits de prévoyance commercialisés par La Banque Postale. Créée en 1998, elle est aujourd'hui un acteur majeur de la bancassurance en France. Grâce à son offre complète qui couvre les besoins de protection des clients à tous les âges de la vie : accidents de la vie, dépendance, décès, obsèques..., elle a su asseoir sa légitimité et son expertise au fil du temps et des évolutions du marché et de la société.

La Banque Postale Prévoyance, c'est :

- 518 M€ de chiffre d'affaires
- 2 800 000 contrats en portefeuille (prévoyance individuelle)
- 365 000 contrats (production nette en prévoyance individuelle)

Chiffres à fin 2014

A propos de TNS Sofres

Référence des études marketing et d'opinion en France, TNS Sofres est une société du groupe TNS, l'un des leaders mondiaux du marché, n°1 des études ad hoc, et présent dans plus de 80 pays. TNS offre à ses clients des recommandations claires et précises pour les accompagner dans leurs stratégies de croissance. Son expérience et ses solutions d'études uniques couvrent la gestion de marque & la communication, l'innovation, la relation client, et le retail & shopper. TNS nourrit une relation de proximité avec les consommateurs et développe une connaissance unique des comportements et des attitudes, en prenant en compte la diversité de leurs cultures, de leurs géographies et de leurs systèmes économiques.

TNS appartient au Groupe Kantar, leader mondial en matière de veille, d'analyse et d'information à forte valeur ajoutée.

Mentions légales

LA BANQUE POSTALE PREVOYANCE – Société Anonyme au capital de 5 202 000 € entièrement libéré. Siège social : 10 place de Catalogne – 75014 Paris – 419 901 269 RCS Paris